

INSTRUCTIONS DE PAIEMENT ET STATIONNEMENT DE LA PISCINE



Instructions de paiement

1. Pendant la période d'inscription directement au guichet près de la piscine pendant deux semaines (par crédit ou débit) :
 - Semaine du 31 août au 3 septembre de 11h45 à 12h15
 - Semaine du 8 au 10 septembre de 11h45 à 12h15
2. Sport-plus (par crédit seulement). Par la suite la personne doit obligatoirement venir récupérer son achat avant de se présenter à la piscine :
 - Lors de la période d'inscription en début de session
 - À partir du 14 septembre en prenant **RENDEZ-VOUS** au **418 547-2191** poste **6264** ou par courriel : tanyagirard@cegepjonquiere.ca
3. En personne, au bureau 445.0 (payable par carte débit ou crédit) en prenant **RENDEZ-VOUS** au **418-547-2191** poste **6264** ou par courriel : tanyagirard@cegepjonquiere.ca
4. En argent comptant, seulement en soirée et la fin de semaine, lors des bains libres, un caissier est sur place au guichet près de la piscine.

Stationnement

Le stationnement est payant. Les usagers de la piscine sur l'heure du midi qui proviennent de l'extérieur du Cégep peuvent se procurer une vignette de stationnement.

Isabelle Savard
local 615.0

Le coût est de 10 \$ pour la session ou de 20 \$ pour l'année scolaire.

Cette vignette donne droit à une heure de stationnement par jour sur l'heure du diner.

À noter qu'aucune vignette n'est requise en soirée ni les fins de semaine, le stationnement étant alors gratuit.

*Nouveauté! Le carnet de 15 accès et le billet à l'unité sont acceptés également pour les bains du midi.